

# HALLE DES SPORTS DE VERTOLAYE

## TERRAIN DE SQUASH

### REOUVERTURE A PARTIR DU 20 JUILLET 2020

### CONSIGNES OBLIGATOIRES A RESPECTER

### POUR L'ACCES AUX SALLES



#### ACCES A LA SALLE:

- **Merci de vous munir d'un masque avant votre entrée dans les locaux** pour circuler dans les parties communes (port du masque obligatoire dans les établissements publics clos et couverts).
- Le nombre de personnes **est limité à 4 personnes à la fois au squash.**
- **Le nettoyage des mains est obligatoire** : vous devez être en possession de gel hydroalcoolique ou vous laver les mains à votre arrivée. Des points d'eau sont aussi à disposition à proximité.

**Merci de votre compréhension.**